

ORGANISATION D'UN CHAMPIONNAT CAHIER DES CHARGES

L'organisation matérielle d'un championnat est à la charge du club et l'organisation sportive sous la responsabilité de la commission de judo.

CANDIDATURE

Elle doit être adressée par écrit à la commission de judo.

Le club qui accueille les championnats devra s'acquitter d'une participation de 20€ (pour la cagnotte réservée aux jeunes commissaires sportifs et arbitres).

INSTALLATIONS

- Gymnase suffisamment grand pour l'installation de **trois tapis réglementaires**.
- Une table centrale réservée à l'organisation de la compétition.
- Par surface de compétition
 - Une table avec 4 chaises pour les commissaires sportifs.
 - Le matériel pour les commissaires sportifs : matériel informatique de la commission et matériel manuel de secours (tableau de marque, chronomètres, signal sonore).
 - 4 chaises pour les arbitres - drapeaux rouges et blancs.
- Sonorisation avec micros.
- 2 Balances électroniques

⇒ Du matériel est à votre disposition au comité, le club organisateur est chargé de venir le chercher et de le rapporter.

⇒ Des calicots FSGT seront à accrocher dans la salle de compétition.

⇒ Les tables seront garnies avec des bandeaux FSGT.

ORGANISATION

Il est demandé, dans la mesure du possible, de mettre à disposition de l'organisation, un local à l'abri du public pour la préparation des feuilles de combat.

PESEES

Les pesées sont sous la responsabilité d'un membre de la commission de judo.
Les ateliers de pesée ne sont pas mixtes.

L'accès aux salles de pesées est interdit à toute personne autre que les officiels et combattants. Les combattants ne pourront être visibles de l'extérieur. Un service d'ordre devra être placé à la porte pour empêcher l'accès à toute personne autre que combattants et officiels.

COMMISSAIRES SPORTIFS

Les tables doivent être suffisamment isolées des spectateurs. L'organisateur doit faire en sorte qu'aucune personne non habilitée ne puisse perturber le travail des commissaires.

SERVICE MEDICAL

Un service médical doit être présent pendant toute la durée de la compétition. La commission se charge de contacter une personne qui pourra assurer ce service. Le club qui peut pourvoir au suivi médical est prié de le proposer à la commission.

COIN DETENTE

Une salle de détente ou un coin (hors de la vue du public) avec café, thé, eau, boissons non alcoolisées à volonté doit être mis à la disposition des officiels dès le début de l'ouverture des portes. Des biscuits, viennoiseries, etc... devront être aussi proposés.

L'organisateur fournira un ticket boisson ou/et sandwich par $\frac{1}{2}$ journée de compétition, les tickets seront remis aux responsables des arbitres et des commissaires qui en assureront la distribution.

En cas de prolongation au-delà de la $\frac{1}{2}$ journée, un autre ticket sandwich devra être obligatoirement proposé.

Lors d'une journée complète, le déjeuner des officiels (arbitres et commissaires) est prévu par le club et à la charge de ce dernier. Il devra offrir une restauration

rapide telle que sandwich composé, hot-dog, croque-monsieur, américain, repas froid, etc....

RESTAURATION LORS DE LA MANIFESTATION

Pour les compétitions à la journée, les responsables de clubs sont tenus de proposer aux visiteurs une restauration rapide pour le déjeuner.

ACCES AU COMPLEXE SPORTIF

Il serait intéressant que l'itinéraire soit fléché. Des flèches FSGT sont à votre disposition au comité.

Bon courage à tous les organisateurs et merci de recevoir une manifestation FSGT.

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
20 AVENUE SAINT-ROCH - B.P. 10117 - 59302 VALENCIENNES CEDEX
TEL : 03 27 47 96 55 — E.mail : fsgtcd59@gmail.com - Internet : fsgtnord.org

**DEMANDE D'ORGANISATION
D'UN CHAMPIONNAT REGIONAL**

A renvoyer au comité

NOM DU CLUB ORGANISATEUR :

DATES DU CHAMPIONNAT :

LIEU EXACT :

ENGAGEMENT A SOUSCRIRE PAR LE PRESIDENT

Je soussigné :

Président du club de :

Licencié FSGT pour la saison 2023/2024 N° :

sollicite l'organisation du championnat régional désigné ci-dessus.

J'atteste avoir pris connaissance du cahier des charges pour l'organisation d'un championnat et je m'engage à le respecter

Fait à le

Signature

**FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL
20 AVENUE SAINT-ROCH - B.P. 10117 – 59302 VALENCIENNES CEDEX
TEL : 03 27 47 96 55 — E.mail : fsgtcd59@gmail.com - Internet : fsgtnord.org**